

Moëslains

Bulletin municipal

Automne 2023

MOESLAINS village vivant.

De nombreuses manifestations se déroulent tout le long de l'année. Les vœux du maire en janvier, vous êtes venus nombreux, cérémonie marquée par la présence de Monsieur le Sous-préfet, la chasse aux œufs, dans le parc, le jour de Pâques, le salon de l'artisanat, les manifestations sportives sans compter la fête des écoles.

Notre regroupement pédagogique compte, cette année, trois classes primaires sur le site de Moëslains, un peu plus de 70 enfants.

Contraint par nos finances, nous essayons, néanmoins, de garder un village attractif, notre population augmente, 437 habitants en 2020, 456 en 2023.

Nous avons décidé de continuer notre action concernant la réduction de la consommation énergétique.

A mi-mandat qui sera le dernier pour ma part, deux gros chantiers, je tiens à ce que nous terminions l'isolation complète du bâtiment de l'école et que les travaux pour la sauvegarde de la chapelle ST AUBIN soient sur les rails.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le maire,
Michel HURSON



Budget	2
Echos du conseil	3-4
Vie scolaire	5
Vie associative	6-7
Travaux	7
Retour en images / Infos pratiques	8

Une gestion des finances rigoureuse.

Comme tous les ans, lors de la présentation du budget, nous approuvons les comptes du budget précédent. L'année dernière pour faire fonctionner notre commune, nous avons dépensé 259 671.26 € et nous avons perçu au titre de l'impôt et des diverses dotations la somme de 271 759.01 €

La différence entre recettes et dépenses cette année est de 12088 € s'appelle l'autofinancement. Cette somme sera mise sur le compte investissement pour cette nouvelle année.

La dépense par habitant est de 562 €. A titre comparatif la dépense moyenne par habitant sur le département est de 695 €

Il a été décidé par le conseil de ne pas augmenter la pression fiscale cette année encore.

Les dépenses

Sur le budget de cette année, nous avons augmenté le fonctionnement. En effet, les prix à la consommation ont fortement augmenté (électricité, essence). Nous avons dû adapter notre budget afin de faire face à toutes ces augmentations de prix.

Les charges générales représentent 34 % de notre budget. La moyenne départementale de la charge générale est de 43 %.

L'investissement à Moëslains

2018	2019	2020	2021	2022
35 400 €	123 000 €	60 000 €	165 000 €	90 700 €

L'année dernière, nous avons : sécurisé la rue de la Marne, refait l'isolation de l'ancienne école maternelle. Sur les années 2022 et 2023, nous avons refait la toiture du groupe scolaire ainsi que le toit de la salle de convivialité et du logement de fonction.

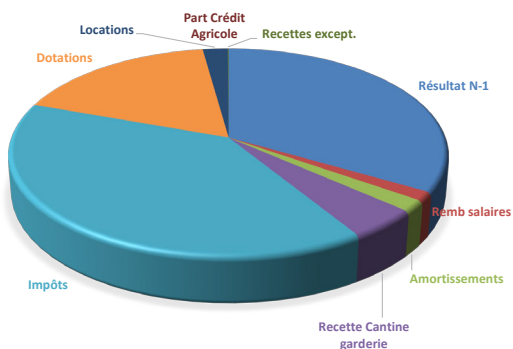
En 2022 la commune a investi 198 € / habitant

Evolution concernant les dotations

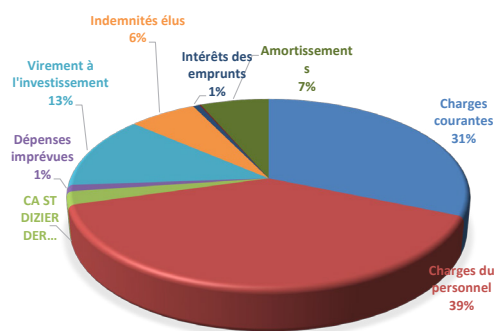
2018	2019	2020	2021	2022
445 habitants	442 habitants	437 habitants	444 habitants	456 habitants
51 411 €	49 358 €	49 358 €	47 468 €	44 876 €

Budget de fonctionnement 2022

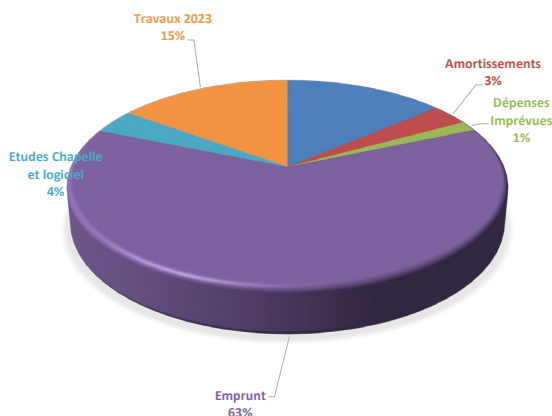
Dépense de fonctionnement



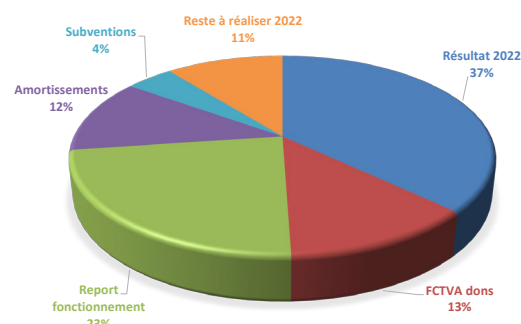
Recette de fonctionnement



Dépense investissement



Recette investissement



Echos du conseil

Compte rendu des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 1 décembre 2022

Adhésion au contrat groupe statutaire du Centre de Gestion 52

Le contrat groupe statutaire est signé avec YVELIN et le Centre de Gestion pour garantir à la collectivité un remboursement en cas de décès, maladie ou invalidité des agents CNRACL et IRCANTEC. Suite aux nombreux arrêts maladie, d'un point de vue national, il s'avère que les cotisations ne couvrent plus les remboursements. Une hausse des cotisations est approuvée.

Information comptes de la Communauté d'Agglomération

Le Maire présente à l'assemblée une synthèse du rapport de la cour des comptes concernant les comptes de la communauté d'agglomération Saint Dizier Der & Blaise 2017 à 2020 (synthèse en annexe).

Correspondant incendie et secours

M. Guy COLLET adjoint au Maire est désigné correspondant incendie et secours.

Taxe aménagement

Une réflexion est en cours lors de débats communautaires pour instaurer un taux de reversement de la taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération Saint Dizier Der & Blaise.

Préparatifs de Noël attribution des colis

Vu la conjoncture économique actuelle, le Maire propose d'apporter quelques changements à savoir :

- toutes les personnes habitant Moëslains, âgées de 65 ans et plus, seront conviées gratuitement à un repas dit « des anciens », libre à eux de venir ou pas ;
- un « colis gourmand » sera remis aux habitants de plus de 80 ans qui ne pourront pas assister à ce repas, ce colis sera pour une personne seule ou bien pour un couple.

Admission en non-valeur

Les admissions en non-valeur s'élèvent donc à un montant total de 2.667€46 (détail en annexe). Cette somme représente des factures d'eau et assainissement de 2011 à 2019.

Cette somme qui sera inscrite au budget 2023.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

Revalorisation bail logement communal

Le conseil reconduit le contrat de location du logement 9B rue des Gascons - le loyer reste inchangé.

Régime indemnitaire des agents communaux

Lors du conseil municipal du 28 novembre 2016, le conseil municipal a délibéré pour la mise en place d'un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la fonction publique d'Etat - délibération n°34/2016. Après avoir pris connaissance de la délibération ci-dessus nommée, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de rectifier le maintien de l'IFSE et du CIA et approuve la modification suivante : L'IFSE et le CIA seront maintenus, dans les mêmes proportions que le traitement, en cas d'absence due à un Congé de Maladie Ordinaire (CMO) ou un Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service (CITIS).

Comptabilité : passage en M57

Actuellement le budget communal est voté selon la nomenclature M 14. Il convient d'appliquer à compter du 1er janvier 2024 le référentiel M57. Après délibération, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, l'option pour la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée du budget principal de la commune.

Annulation virement de crédit 2022

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'annuler cette délibération n°17/2022 car aucun virement de crédit ne s'est avéré nécessaire sur le budget 2022.

Modification du règlement cantine garderie

Les élèves de l'école primaire prennent leur repas au restaurant du Virage chaque midi. Un règlement est approuvé par les familles lors de l'inscription au service à chaque début d'année scolaire. Le Maire propose d'ajouter un article au règlement du service de cantine garderie

concernant les enfants qui ont des allergies alimentaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Frais de fonctionnement 2022 2023

Les communes, dont les enfants sont scolarisés à l'école de Moëslains, sont tenues de s'acquitter de frais de fonctionnement dès lors qu'une dérogation a été acceptée par les deux Maires (commune de domicile et commune de scolarisation). Le Maire rappelle le tarif des frais de fonctionnement délibéré en 2022 à savoir 193€ / enfant pour l'année scolaire 2021 - 2022. Actuellement, les frais occasionnés par l'école s'élèvent à plus 41.000€ soit un coût d'environ 690€ / enfant. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer les frais de fonctionnement à 400€ par enfant pour l'année scolaire 2022/2023.

Questions diverses

La traditionnelle chasse aux œufs aura lieu le 9 avril.

Le maire rappelle que les habitants de Moëslains peuvent bénéficier du Transport à la Demande TAD (bus pour se rendre à Saint Dizier ou vers une autre destination).

Les factures d'eau vont changer, une permanence en Mairie sera tenue par du personnel de Suez pour expliquer ces changements aux administrés.

Pour terminer le Maire informe l'assemblée que la commune de Moëslains a de nouveau été élue Meilleure commune de - de 500 habitants où il fait bon vivre en Haute Marne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le compte de gestion de l'année 2022, établi par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint-Dizier, pour le budget de la commune est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Maire quitte la séance. M. Guy COLLET, élu Président de la séance, présente à l'assemblée le compte administratif pour le budget de la commune :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses 259.671€26	Dépenses 108.024€64
Recettes 271.759€01	Recettes 134.197€72
Excédent de clôture : 12.087€75	Excédent de clôture : ..26.173€08

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif (conforme au compte de gestion).

AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir délibéré l'approbation du compte de gestion et du compte administratif de la commune, les résultats 2022 sont les suivants :

• Section fonctionnement

Recettes 2022 :	271.759€01
Dépenses 2022 :	259.671€26
Résultat de fonctionnement 2022 :	12.087€75
Résultat reporté 2021 :	121.896€54
Résultat de fonctionnement :	133.984€29

• Section investissement

Recettes 2022 :	134.197€72
Dépenses 2022 :	108.024€64
Résultat d'investissement 2022 :	26.173€08
Résultat reporté 2021 :	53.085€07
Résultat d'investissement :	79.258€00

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Maire, à l'appui de l'état 1259, informe les conseillers des différents taux en vigueur. Il propose de voter le maintien des taux en 2023. Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition.

VOTE DU BUDGET 2023

Le conseil municipal se prononce, à l'unanimité sur le budget primitif de la commune comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 401.825€75
- Dépenses et recettes d'investissement : 213.965€11

Echos du conseil

Compte rendu des Conseils Municipaux

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOÛT 2023

La réunion a débuté le 24 août 2023 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur HURSON Michel.

Procédure de reprise des concessions à l'abandon au cimetière ; Le maire rappelle à l'assemblée les différentes étapes déjà engagées pour la reprise de certaines concessions laissées à l'abandon au cimetière. Il s'agit de 7 tombes : Concession n° 76 de Mme CAMUS Albertine ; n° 80 de M. BASTEL famille MALNOUE ; n° 89 de M. FLOQUET ; n° 92 de M. GALLOT ; n° 99 de M. CAPUT ; n° 94 de M. BASTEL ; n° 97 de M. LEFRANC.

Le conseil municipal, à l'unanimité délibère en ce sens :

- **Monsieur le Maire est autorisé à reprendre les dites concessions au nom de la commune et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations.**

11 voix pour

Convention fourrière O LOOK TOUTOU 2023/2024

Le Maire rappelle que chaque année le conseil municipal confie le service de fourrière, capture, enlèvement et garde des animaux, à l'entreprise O LOOK TOUTOU à Saint Dizier. Une convention est signée chaque année et celle-ci arrive à échéance. Les services apportés par cette entreprise ont toujours été de très bonne qualité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **accepte le tarif fixé à 1€60 HT soit 1€92 TTC/habitant.**
- **autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec O LOOK TOUTOU**

Horaires de l'éclairage public

L'éclairage public a connu quelques défaillances mais le problème est résolu. Jusqu'à présent, le carrefour de la rue de la Marne, rue de la Gravière et de la rue de la République était éclairé toute la nuit. A compter du 1^{er} septembre 2023, cet endroit sera éclairé jusque 22h comme l'ensemble des rues du village.

Sonnerie des cloches à l'église Saint Nicolas

Il a été demandé au Maire de bien vouloir stopper la sonnerie des cloches de l'église Saint Nicolas, la nuit. L'entreprise en charge de l'entretien des cloches est en mesure de faire cette modification mais elle tient à avertir la municipalité que ce changement est irrémédiable. Après en avoir discuté, 9 conseillers ne souhaitent pas modifier les horaires de la sonnerie des cloches. 2 sont pour M. HINCELIN et Anne-Marie VASSELET

Installation d'un concentrateur de télé relève des compteurs d'eau

L'assemblée doit se prononcer sur une demande de la communauté d'agglomération Saint Dizier Der & Blaise, en date du 11 août 2023, à savoir l'installation d'un concentrateur de télé relève des compteurs d'eau pour le compte de SUEZ. Après en avoir discuté les membres du conseil se prononcent favorablement pour installer ce concentrateur sur le bâtiment de l'école à côté de la sirène.

Numérotage de l'école et du logement communal rue des Gascons

Le numérotage de l'école ainsi que celui du logement communal, actuellement 9B rue des Gascons, pose des soucis aux services de la poste. En effet, actuellement le courrier arrive au 9 rue des Gascons et non au 9B rue des Gascons.

Le Maire propose de modifier définitivement la numérotation de l'école et de créer un numéro de rue pour le logement communal.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition de changer de numérotation à savoir :

- **17 rue des Gascons pour le logement communal**
- **15 rue des Gascons pour le bâtiment de l'école.**

11 voix pour

Travaux en cours.

Le portail de l'école a été sécurisé et la réfection du toit est terminée. Le nettoyage de la toiture de la Chapelle Saint Aubin et de l'église Saint Nicolas vient également d'être terminé.

Quelques chaises de la salle des fêtes ont été rempaillées.

L'école et la Mairie sont équipées de nouveaux copieurs (contrats moins onéreux en changeant le matériel qu'en conservant les anciens copieurs loués il y a 5 ans).

Une étude est en cours pour l'isolation et l'accessibilité complète du bâtiment de l'école (côté impair, rue des Gascons).

Questions diverses

Pour l'achat en commun, avec la mairie de Valcourt, M. PLOIX informe l'assemblée que des subventions peuvent être demandées. L'achat se faisant par la Mairie de Valcourt, le Maire passera cette information au Maire de Valcourt.

Les cours de tennis ont été nettoyés par des jeunes du village, un grand merci à eux.

La rentrée se prépare, les effectifs sont en hausse avec l'accueil des enfants de Landricourt et Ambrières. Plus de 70 dossiers, pour les services garderie et cantine ont été déposés. Le Maire informe qu'une personne supplémentaire sera recrutée occasionnellement si l'effectif journalier dépasse 30 enfants.

Au niveau des festivités, une randonnée sera organisée dans le cadre d'octobre rose, le 14 octobre.

Divers

Un service rendu par l'Agglomération

En effet depuis cette année, l'Agglomération participe au balayage des 60 communes dont Moëslains. Une nouvelle organisation pour le balayage. Il sera effectué par les services techniques de l'agglomération. Le balayage sera effectué deux fois dans l'année.



Vie scolaire

Horaires de l'école 2022/2023

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h40/12h00 et 13h40/16h20

Effectifs 2022/2023

CE1/CE2 : 22 élèves avec Mme DEBOSSU Marjory.

CE2/CM1 : 24 élèves avec Mr GUILLAUME Xavier (Directeur).

CM2 : 25 élèves avec Mme MARTINEZ Aurélie.

Les temps forts de l'année 2022/2023

■ **Spectacle « Poil de la bête » au Fuseaux :** La classe de CE1/CE2 s'est rendue aux Fuseaux à Saint-Dizier le 8 novembre 2022 pour assister au spectacle « Poil de la bête » où les artistes ont partagé la scène avec des animaux comme des poules, des chiens des canards...

■ **Spectacle Planète Mômes à Valcourt :**

Une sortie s'est déroulée à l'école de Valcourt le 17 novembre 2022 où tous les élèves de l'école ont assisté à une conférence interactive sur la biodiversité, en rapport avec les activités menées en classe.

■ **Plantation d'un arbre de la laïcité le 9 décembre 2022 :** Après un travail sur la charte de la laïcité, tous les enfants de l'école se sont réunis aux abords de l'école en compagnie des membres du conseil municipal, des personnels de l'Education Nationale et des parents pour planter un arbre de la laïcité, un joli pommier.

■ **Spectacle « Chroniques d'un escargot » à la Forgerie :** Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendus le 9 février 2023 au théâtre de Wassy pour assister au spectacle « Chroniques d'un escargot ». Ce spectacle avait pour but de sensibiliser les enfants au deuil familial de manière douce et humoristique.



■ **Musée de l'école d'autrefois :**

La classe de CE1/CE2 a visité le musée de l'école d'autrefois à Roches sur Marne le 30 mai. Les élèves ont découvert de nombreux objets d'époque. Ils ont participé à différents ateliers (écriture à la plume, calcul mental, costumes etc...).

■ **Sortie au Metallurgic Park :**

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendues au Metallurgic Park à Dommartin le Franc le 9 juin. Chaque élève a fabriqué une médaille en étain en respectant toutes les étapes de la fabrication, de l'empreinte jusqu'à la coulée. Il y a également eu une visite guidée reprenant les principes des forges du 19ème siècle.



■ **Journée sur la BA113 :**

Le 4 juillet, tous les élèves se sont rendus à la Base 113 pour une journée sportive. Les enfants ont pu découvrir différents ateliers préparés par les moniteurs de sport de la base. Ils ont également été reçus par les pompiers et les maîtres-chiens avant de découvrir le fameux Rafale dans son atelier.



Durant l'année scolaire, d'autres manifestations ont également eu lieu comme des initiations au théâtre d'ombres, le cross, le cycle natation, le permis piéton, l'évacuation des cars avec l'ADATEEP, la journée déguisée, la participation aux cérémonies du 11 novembre.

Parents d'Elèves

L'association des Parents d'Elèves de Moeslains et Valcourt est présente à nouveau cette année pour accompagner les équipes pédagogiques dans leurs projets. Le principal projet pour cette année scolaire étant les séjours découvertes pour les classes de moyenne section de maternelle au CM2. Pour ce faire, nous organisons plusieurs manifestations, à commencer par un repas choucroute organisé à la salle des fêtes de Moeslains le samedi 11 novembre. Le marché de Noël aura également lieu, ainsi que le repas dit « des beaux jours » ou nous vous proposerons un cochon à la broche repas prévu courant Mai 2024. Et bien entendu nous organiserons la kermesse des écoles courant Juin. Nous comptons sur la présence des parents, mais aussi des habitants pour toutes ces manifestations ! Nous avons besoin d'aide, occasionnelle ou plus importante suivant les disponibilités de chacun.

Mme DROIT Laetitia,

Mr RENARD Jean-Philippe,

Mr ROCHE Cédric

Me TORRENT Sandra.

Nous Animations Loisirs Détente Médiolannais

Loisirs Détente Médiolannais est une association dont le siège social est à la salle de convivialité rue des gascons à Moëslains. Actuellement, nous avons 30 membres. Nous nous réunissons tous les lundis et mercredis après midi pour s'adonner à différents jeux de cartes et société. Nous recherchons à la demande de certains, des joueurs de Rami.

Les jeudis après midi, c'est la section couture qui œuvre sous les conseils de la Présidente (de débutant à expérimenté). Dès le printemps, ce sont les joueurs de boules que vous pouvez rencontrer au terrain de la Place Weber.

Nous vous proposons tout au long de l'année diverses activités.

- Un repas choucroute qui aura lieu cette année le lundi 25 septembre à midi réservé aux adhérents.
- Une soirée Beaujolais nouveau qui se déroulera le samedi 18 Novembre à la salle des fêtes de Moëslains Ouvert à tout le monde 20 €.
- La galette des Rois le Lundi 8 janvier au gouter de l'après midi réservé aux membres.
- Un repas au restaurant du Virage de Moëslains, le dimanche 21 Janvier, réservé aux membres.
- Une exposition « Art et Artisanat » qui se déroulera le dimanche 7 Avril à la salle des fêtes de Moëslains.
- Une brocante conjointement avec le club de Foot le dimanche 12 Mai dans les rues du village.
- Des sorties spectacles à la salle des Fuseaux avec une participation financières pour les adhérents à notre club pour la pièce de Théâtre du mercredi 31 Janvier « Je préfère que l'on reste ensemble » de RUQUIER.
- L'association va participer à Octobre rose en faisant des gaufres. Octobre étant une manifestation caritative au profit du cancer du sein.

Nous lançons un appel à toutes personnes qui souhaitent nous rejoindre. Elles peuvent se présenter les lundis et mercredis après midi à la salle de convivialité. Le montant de la cotisation annuelle est de 20 € et l'association participe occasionnellement à votre billet de spectacle.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le Lundi 12 Février au local à 14 h. Vous pouvez également contacter Mme MARION, pour tous renseignements complémentaires, au 36 rue des Charmilles à Moëslains.



Défibrillateur à Moëslains

Nous avons eu obligation d'installer un défibrillateur fin 2022 à proximité de la salle des fêtes. Il a été fixé sur le mur extérieur. Il est à la disposition de tous. Son utilisation est simple. L'appareil va vous guider au fur et à mesure de son utilisation. Une formation de base a été faite aux conseillers municipaux ainsi qu'aux personnels volontaires de la commune.



Vie associative

Le club de Foot



Le club de Foot de Moëslains reste la dernière association sportive du village. La municipalité met tout en œuvre pour pérenniser ses associations, qui font vivre notre village.

Pour rappel la municipalité a continué la rénovation des vestiaires. Après l'achat d'un surpresseur ainsi que des pommes de douche, nous avons remplacé les tuyaux pourris par la corrosion ainsi que le cumulus d'eau chaude.

Tout le bureau de ASLM Moëslains s'est renouvelé l'année dernière. L'équipe est composée de joueurs de Moëslains, de Saint-Dizier, d'Ancerville, de militaires de Sapignicourt entre autre. L'ASLM cherche encore quelques joueurs pour compléter l'effectif.

Les entraînements sont toujours le mercredi et le vendredi de 18h30 à 20h. Entraîneur TEDDY VARNIER.

L'équipe joue actuellement en division 3 sur la Haute-Marne et, a pour ambition de se maintenir dans cette division. Pour l'instant, il n'y a pas d'équipe constituée d'enfants. Cela sera peut être envisageable.

La municipalité remercie vivement le club pour son investissement dans les diverses manifestations du village.



Président : Mr VARNIER Teddy

Vice Président : Mr COLLIN Pierre Eric

Trésorier : Mr VIARD Jérémy

Trésorier adjoint : Mr STRAZZABOSCO Valentin

Secrétaire : Mme VARNIER Cécile

Secrétaire adjointe : Mme CHAUDRON Élisabeth

Pour tous renseignements complémentaires contacter Mme VARNIER au 06 68 95 28 50

Travaux

Chapelle Saint Aubin

Cette année fut essentiellement une année de discussion avec la DRAC et INRAP pour éviter de nouvelles fouilles archéologiques. Au mois de Juillet l'entreprise GRINGER est venue pour mesurer et estimer le coût des travaux. En effet il va falloir aller ancrer les piliers de l'église à environ 5 mètres de profondeur dans un sol stable, au moyen d'injection de béton et de barres métalliques.

Nous allons ensuite envisager un phasage des travaux et établir un plan de financement avec tous les acteurs susceptibles de nous aider.

Cet été, l'entreprise Bellorini est venue colmater les fissures et étanchéifier le mur nord de la chapelle pour éviter les dégradations, sur recommandations de la DRAC. Ces travaux d'entretien ont été subventionnés à 80 %.



Ecole Primaire

Cette année, nous avons terminé la réfection du toit de l'école. La partie au dessus du logement communal pour 70 000 €.



Retour en images



Cérémonie du 11 novembre 2021



Soirée des voisins



Repas des anciens



Nettoyage du terrain de tennis



Chasse aux œufs

Info pratiques

A votre service

Taxi Bohain Céline

Transport de malade assis - Consultation hospitalière - Transport toutes distances - Navette aéroport
13 rue St Aubin 52100 Moëslains - Tél. : **06 80 81 09 63**

Restaurant Le Virage

Du lundi au vendredi - 6h45-20h - le samedi 8h-13, midi sur réservation - Tabac - Timbres
23 rue de la République 52100 Moëslains - Tél. : **02 25 52 11 18**

Au Gourmet Champenois

Pâté en croute - Tourte - Pizza - Flamenkuche - Amuse bouche - Repas traiteur
Tous les week-end de 17 à 19h
7 rue des grillons 52100 Saint-Disier - Tél. : **06 23 66 08 32**

Pour être informé en temps réel sur les événements de votre municipalité

Vous pouvez consulter le site internet <https://moeslains.fr/fr/>
Ou sur l'application Maelis

Mairie

Moëslains

Tél. : **03 25 05 40 91**
Courriel : mairie.moeslains@wanadoo.fr
Site : <http://moeslains.fr/fr>
Ouverture au public :
lundi - mardi - Jeudi : de 14 h à 17 h
Mercredi : de 9 h à 12 h
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

N° d'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

APPEL URGENCES EUROPEEN : 112

PANNE ELECTRIQUE : 0972 675 052

FUITE de GAZ : 0 800 47 33 33

CENTRE HOSPITALIER ST-DIZIER : 03 25 56 84 84

Collecte des déchets ménagers

Mercredi matin (sortir les produits le mardi soir)

Déchetterie à Eclaron :

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Mardi - Jeudi : de 14 h à 18 h

Mercredi : de 9 h à 12 h

Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Du 2 novembre au 31 mars :

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Nuisances sonores

Les travaux de jardinage, bricolage avec des engins à moteur (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, scies, meuleuses, etc.) sont autorisés (arrêté préfectoral) :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Bulletin municipal de Moëslains. Directeur de la publication : Michel Hurson, rédaction : Guy Collet.

Dépôt légal à parution. Réalisation-impression : Imprimerie a.mercy, Langres•Chaumont. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.